Les secteurs prioritaires définis par les Instances Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi

• Session : 2016-2017

• Année: 2017

• N°: 103 (2016-2017) 1

- Question écrite du 17/01/2017
  - o de LEGASSE Dimitri
  - o à TILLIEUX Eliane, Ministre de l'Emploi et de la Formation

Suite à la création des Instances bassins enseignement qualifiant – formation – emploi en novembre 2014, une des missions principales de celles-ci est d'établir une liste des filières, métiers, formations et options qualifiantes à développer en priorité.

On peut voir qu'en Wallonie picarde, par exemple, ce sont les secteurs de la santé et de l'action sociale, de l'industrie alimentaire et de la construction qui sont de gros pourvoyeurs d'emplois.

Je pense que ce genre d'analyse, pour adapter les formations aux besoins en matière d'emploi, est nécessaire même si la flexibilité doit rester relative.

Sur la corrélation entre besoins socio-économiques et formations qualifiantes et professionnelles, dans quelle mesure la collaboration entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne est-elle effective, notamment au sujet de la formation en alternance ?

Les secteurs pourvoyeurs d'emplois sont-ils fortement différents entre les bassins wallons ?

- Réponse du 13/02/2017 Annexe
  - o de TILLIEUX Eliane

La collaboration entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne est effective tant au niveau sous-régional que régional. En effet, au sein des bassins EFE, la représentativité des membres est la suivante :

- un tiers des membres sont des représentants du monde de l'enseignement ;
- un tiers est composé de représentants des opérateurs de formation et d'insertion ;
- et un tiers est constitué de représentants des partenaires sociaux.

La collaboration pour la mise en cohérence de l'offre de formation avec les besoins en main-d'œuvre y est donc assurée aux niveaux :

- de la définition des métiers prioritaires,

1 sur 3 17-03-17 11:01

- du cadastre de l'offre de formation et d'enseignement qualifiant,
- de l'établissement des pôles de synergie.

Au niveau régional, l'assemblée des Instances Bassins réunit les présidents des dix bassins bruxellois et wallons, ainsi que les représentants des différents Cabinets régionaux et communautaires afin d'assurer la cohérence des politiques mises en œuvre au sein de ceux-ci.

Grâce à la dynamique de coopération entre les opérateurs wallons et bruxellois, les Instances Bassins EFE travaillent activement, sous le pilotage de l'IWEPS et de l'IBSA, à l'instauration d'une nomenclature Métiers/Formations commune à l'ensemble des opérateurs.

La formation en alternance mise en œuvre dans les CEFA ou dans les Centres IFAPME/SFPME fait partie intégrante des débats au sein des différentes instances Bassins EFE.

Par ailleurs, les Instances Bassins EFE créent des pôles de synergies, dont une partie est consacrée à l'alternance et à l'ouverture de places de stages. Les problématiques traitées relèvent de matières touchant à la fois la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, différentes analyses d'offres ou demandes de places de stages sont réalisées dans un but de corrélation avec les besoins socio-économiques.

En ce qui concerne la répartition sectorielle de l'emploi, la Wallonie représente 80.000 établissements dont la très grosse majorité emploie moins de 20 travailleurs.

Le schéma en annexe suivant montre toutefois quelques différences sectorielles qui ont justifié l'organisation des Instances Bassins EFE sous la législature précédente.

Cette relative homogénéité se reflète dans les choix des secteurs et métiers prioritaires, posés par les Instances Bassins EFE en Wallonie, qui se recoupent en partie. Par exemple, les secteurs de l'industrie et de la construction sont pointés comme prioritaires par l'ensemble des Instances Bassins EFE.

Le volume de l'emploi n'est toutefois pas le seul critère pris en compte pour identifier les secteurs devant prioritairement faire l'objet d'une offre d'enseignement, de formation ou d'insertion socioprofessionnelle d'un Bassin EFE. Des notions telles que les métiers en pénurie ou en tension, les potentialités de développement d'un secteur, l'état de l'offre d'enseignement/formation sur le Bassin sont également des éléments déterminants.

Ajoutons également que, lorsqu'un même secteur est identifié comme prioritaire par plusieurs Instances Bassins EFE, les recommandations et pistes de travail des Instances sont spécifiques, car elles dépendent de la mise en relation avec l'offre de formation et d'enseignement existant sur le Bassin, avec les spécificités du tissu d'entreprises locales et celles des publics (ex. réserve de main-d'œuvre, niveau de qualification, etc).

Enfin, et à titre informatif, ci-après, les listes des secteurs prioritaires analysés par les instances Bassins EFE Wallonnes dans les rapports analytiques et prospectifs réalisés en 2016 :

- \* Brabant-Wallon : Construction, Communication et multimédia, numérique, Industrie ;
- \* Hainaut-Centre : Industrie, Construction, Transport et logistique, Santé Services aux

2 sur 3 17-03-17 11:01

personnes, Horeca-alimentation, Tourisme-Cullture, Nouvelles technologies - Numérique ;

- \* Hainaut Sud : Industrie technologique et Construction ;
- \* Huy-Waremme : Agriculture et pêche, Commerce et vente, Construction, Horeca-Tourisme, Industrie, Installation et maintenance, santé, aides aux personnes ;
- \* Liège : Agriculture et pêche, Communication et multimédia, Construction, Horeca-Tourisme, Industrie, Installation et maintenance, santé et action sociale, support à l'entreprise, transport et logistique, numérique.
- \* Luxembourg : Construction, Horeca, industrie, Aide à la personne ;
- \* Namur : Industrie, Construction Bois, Santé Services aux personnes Nettoyage, Agriculture- Espaces naturels et espaces verts - soins aux animaux, HORECA -Agroalimentaire, Sciences appliquées ;
- \* Verviers : Agriculture et pêche, Banques et Assurances, Commerce et vente, Construction, Horeca-Tourisme, Industrie, Installation et maintenance, santé et action sociale, aides aux personnes ;
- \* Wallonie-Picarde : Construction, Industrie, santé et action sociale.

3 sur 3 17-03-17 11:01